



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

frais de déplacement

Question écrite n° 26730

Texte de la question

Mme Françoise Vallet attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique sur le fait que les barèmes de remboursement des frais kilométriques, pour les fonctionnaires et les personnes du privé utilisant leur véhicule personnel dans le cadre de leurs missions, n'est plus en phase avec les réalités des frais engagés. En effet, avec la flambée des prix du carburant le barème n'est plus juste et les travailleurs sont pénalisés, ils doivent financer en partie sur leurs deniers personnels des déplacements professionnels ce qui ampute très considérablement leur pouvoir d'achat. Elle demande donc de bien vouloir lui indiquer quelles sont les intentions du Gouvernement afin de répondre à cette situation.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Vallet](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (1^{re} circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26730

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et fonction publique

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juillet 2008, page 5533

Question retirée le : 1er juillet 2008 (Fin de mandat)